



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Relevé sur les examens finals : Diplômes (secondaire II et formation professionnelle supérieure)

Description

La statistique des diplômes (SBA) dénombre chaque année les certificats des écoles de formation générale au niveau secondaire II ainsi que les brevets, les diplômes et les diplômes postgrades du degré tertiaire (formation professionnelle supérieure). Les personnes se portant candidates à l'examen sont également relevées. La statistique existe depuis 1977. La disponibilité des données dépend cependant du type de formation.

Méthodologie

Méthodologie utilisée

Relevé exhaustif (80'000 personnes/an). Le relevé des examens finals se fait sous la responsabilité des cantons et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Il est effectué sur la base de données individuelles et comprend les degrés secondaire II et tertiaire (formation professionnelle supérieure). La participation est obligatoire. Les examens de la formation professionnelle initiale sont recensés par la statistique de la formation professionnelle initiale SBG-SFPI.

Variables utilisée

Diplômes décernés au terme d'une formation (certificats des écoles de culture générale, certificats de maturité, brevets, diplômes, diplômes postgrades) et caractéristiques socio-démographiques des personnes candidates à l'examen resp. des personnes diplômées. Les données sont récoltées au niveau de la personne et de l'institution de formation.

Identificateur de la personne (NAVS13)
Sexe
Date de naissance
Commune de domicile de la personne
Identificateur de l'institution de formation
Type de formation
Type d'examen
Date d'examen
Numéro d'examen
Résultat d'examen
Titre bilingue (maturité gymnasiale)

Date / période de l'enquête

Année civile

Périodicité de la publication

Annuelle

Degré de régionalisation

Communes (agrégation au niveau canton en raison de la protection de données)

Appariements utilisés

STATPOP, CdC, REE,

Qualité des données statistiques

La qualité des données est élevée dans l'ensemble. L'identificateur personnel permet d'effectuer des analyses longitudinales.

Politique de révision**Révisions de routine**

Les nouveaux résultats publiés chaque année intègrent les corrections rétroactives reçues tout au long de l'année écoulée ainsi que les éventuelles actualisations de nomenclatures (par ex. état des communes). La série historique est mise à jour jusqu'en 2012.

Révisions méthodologiques

Des révisions méthodologiques sont effectuées en fonction des besoins (par ex. révision de nomenclatures).

Dernière révision méthodologique

2012 : introduction du numéro AVS (NAVS13) et recensement entièrement digitalisé. Les données sont disponibles au niveau individuel.

Bases légales

Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (SR 431.011)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS) en collaboration avec les instances cantonales responsables et le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Adresse de contact

lernstat@bfs.admin.ch
